REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE POLICE D?ANTANANARIVO
DISTRICT D?ANTANANARIVO V
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 04/25-MININTER/ PREF.POL/ DIST.TANA. V/ PRMP/CIAD25/ACPX

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux d¿aménagement et de réhabilitation des ruelles dans le cadre du CIAD 2025 du District Antananarivo V repartis en trois (03) lots : Lot N°01 : Travaux d¿aménagement d¿une ruelle de 126,80 m2, en pavée, près du Lot II A 122 IJA Bis jusqu¿au Lot II A 122 FD Bis dans le Fokontany Nanisana Lot N°02 : Travaux d¿aménagement d¿une ruelle de 46 m, en pavée, près du Lot II B 123 jusqu¿au II B 133 ; dans le Fokontany Manjakaray II B ; Lot N°03 : Travaux de réhabilitation d¿une ruelle de 143 m, en pavée, près du fin clôture de l¿Eglise Catholique jusqu¿au portail noir avec plaque FJKM ; dans le Fokontany Ambohimirary.** ".
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **porte 03 Bureau du District ANTANANARIVO V ? Bâtiment Région Analamanga Nanisana**
Rue : **NANISANA**
Etage / Numero de Bureau : **porte 03 Bureau du District ANTANANARIVO V ? Bâtiment Région Analamanga Nanisana**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré porte 03 Bureau du District ANTANANARIVO V ? Biment Rion Analamanga Nanisana et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **porte 03 Bureau du District ANTANANARIVO V ? Bâtiment Région Analamanga Nanisana** au plus tard le **25/08/2025** à **09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **facultative**

à ..... Le 13/08/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics